

Violence de couple : sensibiliser les jeunes



© Bokan / Fotolia

Le Canton de Vaud a mis en place un projet pilote de prévention de la violence de couple auprès des jeunes. L'évaluation de sa mise en œuvre montre les atouts d'une intervention précoce et redéfinit les bonnes pratiques.

Par **Raphaëla Minore**, cheffe de projets, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, Lausanne
Mélanie Combremont, ancienne collaboratrice scientifique, Fondation Charlotte Olivier, Lausanne
Marie-Claude Hofner, ancien médecin associée, Unité de médecine des violences, CHUV, Lausanne

Les recherches effectuées en Suisse et à l'étranger, dans le but d'identifier les besoins et les bonnes pratiques en matière de lutte contre la violence domestique [1], ont mis en évidence l'intérêt des mesures de prévention précoce auprès des jeunes. En effet, lorsque l'on est adolescent·e, apprendre à identifier les comportements abusifs et à adopter des comportements respectueux permet d'éviter que la violence ne s'ancre dans les modalités relationnelles et ne compromette les relations amoureuses à l'âge adulte. De plus, ces apprentissages donnent aux jeunes des ressources qui seront essentielles dans leur futur rôle de parents.

Depuis 30 ans, un grand nombre de programmes ont été développés dans ce domaine, mais leur impact sur les participant·e·s n'a que rarement été mesuré. Or, afin de prévenir des effets indésirables, voire négatifs, il est indispensable de promouvoir des programmes dont l'impact positif a été vérifié. Ceci d'autant plus lorsque des thèmes sensibles – sexualité, préjugés de genre, croyances, valeurs familiales, etc. – sont abordés. Dans le cadre de son plan de lutte contre la violence domestique, ces éléments ont motivé le Canton de Vaud à choisir le programme «Sortir Ensemble et Se Respecter» [2]. Le projet pilote a été mené par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes et la Fondation Charlotte Olivier.

L'expérience pilote vaudoise

Entre 2013 et 2015, ce projet a permis d'accompagner et d'évaluer neuf mises en œuvre du programme dans des contextes fort différents. Plus de 300 jeunes y ont pris part. Pour un tiers, ces jeunes provenaient de foyers, de centres de loisirs et de prévention, d'une classe d'un établissement scolaire, d'une école spécialisée et d'une structure pour le perfectionnement scolaire, et ont bénéficié du contenu complet (9 séances) ou légèrement

Comment citer cet article ?

Raphaëla Minore, Mélanie Combremont, Marie-Claude Hofner, «Violence de couple : sensibiliser les jeunes», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 4 septembre 2017, <https://www.reiso.org/document/2084>

condensé du programme. Pour deux tiers, ce sont des jeunes fréquentant une école professionnelle qui ont participé à une sensibilisation au cours d'un atelier unique de 3 heures.

L'échantillon s'est révélé bien réparti entre garçons et filles, de 14 à 24 ans, toutes et tous intégré·e·s au sein d'établissements de formation, de foyers ou de centre de loisirs et de prévention, provenant de l'ensemble du canton.

La victimisation a été étudiée parmi les jeunes ayant pu bénéficier du programme sous sa forme complète ou légèrement condensée. Ainsi, parmi les jeunes en couple ou qui l'ont été au cours des 12 derniers mois, 24% ont admis avoir subi de la violence physique, 64% ont rapporté avoir été victimes de comportements abusifs via les réseaux sociaux, 77.5% ont déclaré avoir dû faire face aux attitudes de contrôle de leur partenaire, et 81% ont indiqué avoir subi de la violence psychologique. Ces données correspondent aux résultats des enquêtes menées ces dernières années en Suisse [3] et renforcent la nécessité de programmes de prévention.

L'impact sur les jeunes participant·e·s a été mesuré par le traitement de questionnaires avant/après, auto-administrés, contenant des questions ouvertes et fermées. L'expérience des animatrices et animateurs a été documentée tout au long du processus par la tenue d'un « carnet de bord ». De plus, des entretiens avant/après ont été menés avec eux et avec les directions des institutions.

Le vécu des jeunes

Si les comportements abusifs sont fréquents dès les premières expériences amoureuses, ils sont le plus souvent banalisés, car les jeunes ont tendance à confondre les comportements abusifs avec des preuves d'amour: «Si Michel empêche Céline de parler avec d'autres personnes, c'est parce qu'il l'aime et a peur de la perdre.»

Les jeunes ayant bénéficié du programme complet ou légèrement condensé disent avoir eu du plaisir à participer aux séances et rapportent qu'il répond à leurs attentes et à leurs besoins en matière de relations de couple. Ils pensent par exemple avoir des relations plus respectueuses à l'avenir. Ils estiment également que le programme serait utile à d'autres jeunes et considèrent être mieux à même d'aider un·e ami·e vivant des relations abusives.

«Cela m'a ouvert les yeux», «j'ai appris les signaux d'alarme», «j'ai aimé et je me suis rendu compte que j'ai vécu des comportements abusifs et que j'en ai aussi subi», «même être possessive, c'est de l'abus». Le programme a aidé à « prendre du recul », « à savoir maîtriser ma colère », « à poser des questions et comprendre ma compagne ». Ou encore: « J'ai appris à tenter une approche calme devant l'adversité. »

De plus, suite au programme, la proportion des jeunes ayant une attitude favorable à la violence et aux stéréotypes de genre a diminué.

«Certaines visions de ma relation passée ont changé, je me suis rendue compte que moi aussi j'avais fait beaucoup d'erreurs et maintenant je compte travailler sur moi-même !» «Je me sens plus responsable des relations que j'entretiens.»

Les résultats des ateliers de sensibilisation montrent eux aussi un impact positif. Comme les autres jeunes, ceux qui ont participé à cette rencontre de 3 heures ont apprécié ce moment, pensent être plus à même d'aider un·e ami·e qui vit une relation abusive ou violente et estiment que le programme serait utile à d'autres jeunes. Toutefois, l'impact est moins marqué que pour les jeunes ayant suivi le programme complet.

Du côté des animateur·trice·s et des directions

Les animatrices et animateurs ont complété le carnet de bord décrivant leur expérience. Ils estiment que le programme répond à un besoin, qu'il a un effet positif sur les jeunes de leur institution, et que le contenu a intéressé et amené ces derniers à une réflexion et une prise de conscience.

Les données sur les conditions de promotion, d'implantation et de mise en œuvre ont permis d'émettre des recommandations pour les mises en œuvre futures et leur adaptation aux ressources et au contexte de chaque établissement [4].

A cet égard, signalons le « Guide à l'usage des professionnel-le-s » [5]. Il contient des conseils et aides pratiques, ainsi que des propositions d'adaptation en lien avec les évolutions sociales et médiatiques actuelles. Des problématiques telles que l'homosexualité, les mariages forcés, l'utilisation des nouveaux médias et la diversité culturelle y sont abordées.

De leur côté, les directions relèvent que le programme répond à un besoin et qu'il s'insère dans les missions de leur institution en offrant la possibilité aux jeunes de développer des compétences sociales essentielles pour leur avenir professionnel, et des moyens stratégiques pour faire face à la violence.

Elles soulignent que l'implantation nécessite un investissement en termes de temps de travail pour les professionnel-le-s et des moyens pour motiver les jeunes à suivre le programme. En outre, il ressort qu'une bonne formation des animatrices et animateurs [6] et une large information à l'ensemble des collègues, y compris celles et ceux non impliqué-e-s directement dans la démarche, sont nécessaires.

Les modalités de mise en œuvre

L'évaluation de l'expérience pilote a permis de vérifier que le programme peut être mis en œuvre dans sa forme originale (1 séance/semaine durant 9 semaines), lorsque les jeunes fréquentent l'institution de manière régulière et que le programme peut être intégré comme une activité parmi d'autres (foyer, école spécialisée). Dans d'autres structures, il est nécessaire d'adapter la forme, par exemple de le condenser, en fonction de la fréquentation des jeunes et/ou des disponibilités horaires. C'est le cas lorsque les jeunes ne fréquentent pas l'institution de manière régulière (structure pour le perfectionnement scolaire, école professionnelle) ou qu'ils et elles sont libres de la fréquenter ou non (centres de loisirs et centres de prévention). Ces adaptations doivent être effectuées de manière concertée avec les responsables, en fonction du contexte et du public cible, afin de pondérer les avantages et les inconvénients d'une formule modifiée. Quelle que soit la modalité retenue, elle doit être évaluée afin de s'assurer que l'action n'a pas d'effets indésirables.

La phase pilote a montré que le programme répond tant à un besoin objectif que ressenti. En effet, le taux de victimisation parmi les jeunes du canton de Vaud est important et l'ensemble des professionnel-le-s impliqué-e-s dans ces expériences reconnaissent la pertinence et la faisabilité de ce programme. Les jeunes l'apprécient, estiment avoir appris des choses importantes et le recommanderaient à leurs ami-e-s.

Quant aux conditions de mise en œuvre, quelles que soient les possibilités des institutions, une action est possible. Une mise en œuvre du programme sous sa forme complète reste à privilégier, cette dernière permettant d'aborder de manière plus complète les différentes thématiques et d'obtenir un meilleur impact de prévention. Toutefois, une sensibilisation est certainement préférable à une absence totale de mesures !

[1] Hofner, M.-C., & Viens Python, N. (2014). Violences domestiques, prise en charge et prévention. Lausanne : PPUR. World Health Organization. (2007). Engaging men and boys in changing gender based inequity in health: Evidence from program interventions. Geneva : OMS.

[2] De Puy, J., Monnier, S., & Hamby, S.L. (2009). Sortir ensemble et se respecter. Prévention des violences et promotion des compétences positives dans les relations amoureuses entre les jeunes. 1ère Ed. IES; Suisse; Genève. Une 2ème édition a été publiée en 2016 par le BEFH.

[3] Jeunes-et-violence.ch (2015). Fiche d'information : l'évolution de la violence parmi les jeunes en Suisse : principaux résultats des études comparatives menées dans les cantons de Vaud et Zurich. Berne : Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Ribeaud, D. (2015). Entwicklung von Gewalterfahrungen Jugendlicher im Kanton Zürich 1999-2014. Forschungsbericht. Zurich : ETH

[4] Minore, R., Combremont, M., Hofner, M.-C. Projet d'implantation du programme « Sortir Ensemble Et Se Respecter » dans le canton de Vaud (2013-2015). Rapport final. Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), Lausanne mars 2016

[5] Minore, R., Combremont, M., Hofner, M.-C. « Sortir Ensemble Et Se Respecter ». « Guide à l'usage des professionnel-le-s », pp 1-66, Lausanne, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), 2016. Disponible sur commande à info.befh@vd.ch

[6] Des formations de trois jours à l'animation de ce programme de prévention sont organisées à l'EESP.